

# Protéger les enfants en aidant les parents

**GOLLION**

L'association «Zgether» cherche à apaiser les conflits parentaux afin de préserver l'enfant. La parole à sa présidente, Stéphanie Zwahlen.

Décrochage scolaire, addiction, délinquance, crise d'angoisse et même suicide... Les conflits parentaux peuvent entraîner des conséquences désastreuses pour l'enfant. Pour y remédier, l'association Zgether propose une approche inédite: accompagner les parents, souvent désemparés lors des ruptures, tout en les sensibilisant et en les responsabilisant à l'impact qu'ils ont sur le développement de leurs bambins.

La présidente de l'association Stéphanie Zwahlen est à l'origine de ce projet qui a vu le jour en 2016. «J'ai voulu éviter à d'autres jeunes de vivre ce qu'a vécu ma fille après mon divorce. Le socle de mon combat, c'est vraiment l'enfant», livre-t-elle avec émotion.

## I Sensibiliser

Basée sur des méthodes importées d'Allemagne et d'Amérique du Sud, l'association a pour levier principal la mise en réseau. «Tous les protagonistes autour d'une séparation ont un rôle important à jouer. C'est pourquoi on essaie de sensibiliser les avocats en charge des divorces, qui ne se rendent pas toujours compte de l'impact qu'ils peuvent avoir sur les enfants», explique la présidente.

L'association Zgether travaille également à travers des cercles de

partage, dans lesquels les parents et leurs proches peuvent être entendus. «La personne elle-même va chercher ses propres ressources grâce à la dynamique du groupe qui traverse des expériences similaires.»

L'équipe qui entoure Stéphanie Zwahlen est, elle aussi, construite sur ce principe de mise en réseau. Pédiatre, pédopsychiatre, psychologue, expert en relation toxique... Chacun contribue à accompagner les parents dans ces moments difficiles.

«En Allemagne, il existe ce qu'on



**Stéphanie Zwahlen.** Dossiers

appelle le modèle de Cochem. Les couples qui annoncent une séparation sont systématiquement convoqués par le Service de Protection de la Jeunesse qui évalue le niveau de conflit pour l'enfant. Lorsque celui-ci se révèle problématique, des séances de médiation sont organisées et prises en charge par l'État. Mais en Suisse, les parents sont totalement livrés à eux-mêmes», s'indigne la présidente.

L'association tente donc de collaborer depuis plusieurs années avec les autorités cantonales. Mais il reste encore bien du chemin à parcourir!

D.D.